bac professionnel

AP

Baccalauréat Professionnel

Aménagements Paysagers

Obtention du diplôme

Bac Professionnel AP (Aménagements Paysagers)

Double mode d'évaluation

Contrôle Continu en cours de Formation
52,5%

Epreuve E1 Langue française, compréhension du monde
MG1 — Coef 1

Epreuve E2 Langue étrangère
MG2 — Coef 1

Epreuve E3 Activités physiques et sportives
MG3 — Coef 1

Epreuve E4 Sciences et technologie
MG4 — Coef 2,5
(Informatique, Biologie, sc. Physiques)

Epreuve E7 Pratiques professionnelles
MP 3, 4, 5 et MAP — Coef 5

Epreuves ponctuelles terminales
47,5%

Epreuve E1 Langue française, compréhension du monde
Français (MG1) — Coef 2
Histoire-géographie (MG1) — Coef 1

Epreuve E4 Sciences et technologie
Mathématiques (MG4) — Coef 1,5

Epreuve E5 Choix techniques d'AP* (MP1)
SESG (Sc Eco. Sociales et Gestion)
Techniques d'AP* et Biologie—écologie — Coef 2

Epreuve E6 Expérience en milieu professionnel (MP2)
Rapport de stage — Coef 3

*AP = Aménagements Paysagers

En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses **notes égales ou supérieures à 10 sur 20 durant 5 ans** à compter de sa date d'obtention.

DOC_COM_10_Plaquette_BAC-AP_V04012021

bac professionnel

AP

Baccalauréat Professionnel

Aménagements Paysagers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Responsable Administratif : Secrétaire Pédagogique BAC Pro

Vous êtes intéressé(e) par :

Une formation professionnelle axée sur le travail avec le végétal, la maîtrise des techniques et la gestion de chantiers paysagers.

Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Pré-Requis

- Etre issu(e) d'une classe de 3ème ;
- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 relevant du secteur professionnel de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement ;
- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 d'un autre champ professionnel, sur avis dérogatoire ;
- Elève ayant accompli au moins la scolarité complète :
  - d'une classe de 1ère, sur avis dérogatoire ;
  - d'une classe de 2nde GT ou professionnelle après positionnement, sur avis dérogatoire.

Conditions d'admission:

Avoir signé un contrat d'apprentissage, dans le secteur privé avec une entreprise paysagiste de taille diverse ou, dans le secteur public avec un service espaces verts de ville, de collectivité territoriale, de syndicat intercommunal, etc.

Transmettre au CFA le dossier de candidature intégralement complété + copies des bulletins de notes (voir modalités sur la 1ère page du dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

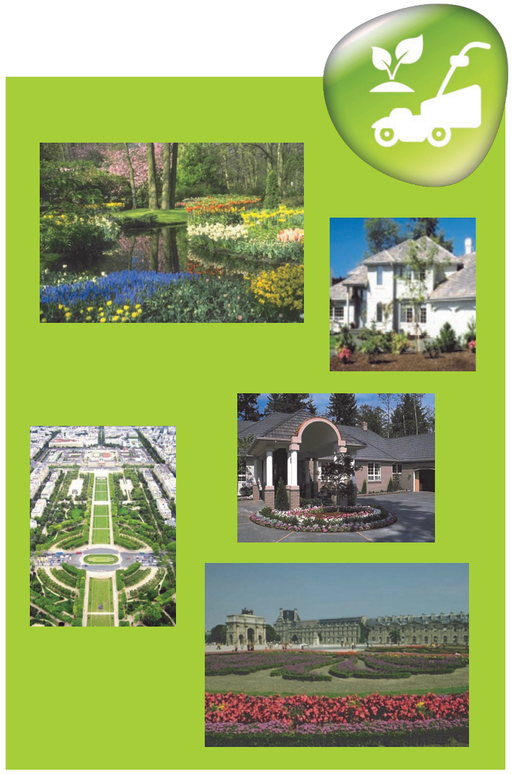

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.

Débouchés et poursuites d'études

Bac Professionnel AP (Aménagements Paysagers)

Insertion professionnelle

Salarié du secteur privé ou public : ouvrier hautement qualifié en travaux paysagers

Poursuite d'études

BTS Aménagements Paysagers
CS Constructions Paysagères
ou autre Certfificat de Spécialisation

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

EPLEFPA de Quetigny - Plombières-lès-Dijon
CFA Quetigny - Plombières-lès-Dijon — 21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex
Tel 03 80 71 80 00 puis taper 2 ~ E-mail cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique

bac professionnel

AP

Baccalauréat Professionnel

Aménagements Paysagers

Le Bac Pro AP, diplôme de niveau 4, a pour objectif de former des techniciens, situés hiérarchiquement entre les ouvriers qualifiés et le personnel d'encadrement, capables d'exécuter, sous l'autorité d'une personne qualifiée, les activités détaillées ci-dessous.

Participation à la conduite du chantier
Préparation, organisation, logistique, exécution, utilisation et entretien du matériel et équipements.

Pilotage du personnel qui l'assiste dans l'exécution des tâches commandées qu'il maîtrise
Optimisation du travail, démonstration, explications, suggestions sur l'affectation des personnes, identification et règlement des problèmes humains.

Mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la mise en place et à l'entretien des végétaux ou des infrastructures d'un aménagement paysager

Compte-rendu de l'état d'avancement des travaux, des incidents éventuels et proposition de solutions

Communication avec les différents partenaires de l'entreprise

Participation à la vie sociale et professionnelle
Identification des éléments de droit du travail, utilisation des différents documents de la vie professionnelle et sociale, actualisation des connaissances, suivi des évolutions technologiques….

Organisation de l'enseignement

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans pour les jeunes issus de 3ème* :

- Une année de seconde professionnelle comportant 500 h de formation, soit environ 14 à 15 semaines en présentiel en centre.
- Le cycle de 1ère et terminale professionnelles représente 1350 heures de formation sur deux années d'apprentissage, soit environ 20 semaines par an en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme modulaire et comprend :
- des modules d'enseignements généraux
- des modules d'enseignement professionnel

* Cette durée peut être réduite à 2 ans en fonction de l'origine et du niveau scolaire du candidat.

Il ouvre la possibilité de préparer un BEPA « Travaux Paysagers » en contrôle continu en cours de formation (CCF) (certification intermédiaire validable sur les deux premières années du BAC PRO en 3 ans).

Référentiel de diplôme

Enseignements obligatoires

Modules d'enseignements généraux

MG 1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

MG2 Langue et culture étrangères

MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique d'activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

MG4 Culture scientifique et technologique

Modules d'enseignement professionnel

MP1 Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager

MP3 Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP4 Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers

MP5 Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

Modules d'adaptation professionnelle (MAP)
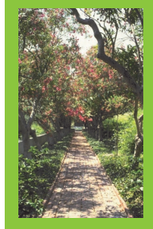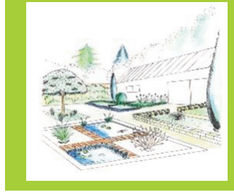
Le ou les **M**odules d'**A**daptation **P**rofessionnelle sont élaborés par l'établissement avec pour objectif :
· De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
· D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités des entreprises.